

Image not found or type unknown



Question sur avance provisoire

Par **nguyen_old**, le **30/08/2007** à **18:26**

le 11 janvier j'ai eu un grave accident de moto
l'assurance vient de me proposer une somme à titre provision
mon avocat a-t-il le droit de prélever une somme sur cette avance, à titre honoraire ?
si oui est-ce que 10/100 c'est beaucoup ou pas ?

Par **ly31**, le **01/09/2007** à **12:30**

Bonjour,
J'espère que vous allez beaucoup mieux depuis votre accident de moto.
Malheureusement je ne suis pas en mesure de vous répondre, ne sachant pas les conventions que vous avez prises à la base avec votre Avocat !
Je vous souhaite bon courage
ly31